



VILLE-ÉVRARD
ÉTABLISSEMENT PUBLIC DE SANTÉ



Assistant socio-éducatif – Educateur spécialisé

ETABLISSEMENT PUBLIC DE SANTÉ DE VILLE-EVRARD

202 Avenue Jean Jaurès
93330 NEUILLY SUR MARNE
Standard téléphonique : 01 43 09 30 30



ACCES AU LIEU DE TRAVAIL

Adresse : 28, avenue Edouard Vaillant
93500 PANTIN
01 48 45 31 49

En transport : RER E ou bus n°249

LES CONTACTS :

- Coordinatrice de l'action sociale
Mme BOMPAYS
n.bompays@epsve.fr
01 43 09 32 97
- Coordinateur adjoint de l'action sociale, Monsieur SCORDIA
l.scordia@epsve.fr
01 43 09 30 55
- Secrétariat de la coordination de l'action sociale
Madame CASTANET
e.castanet@epsve.fr
01 43 09 30 46

PRÉSENTATION DE L'ÉTABLISSEMENT

L'établissement dessert 34 communes du département de la Seine-Saint-Denis. Son offre de soins est organisée selon un découpage territorial par secteur. Sur chaque secteur existe au moins une structure de consultations (centre médico-psychologique) et une structure alternative à l'hospitalisation temps complet qui peut-être un centre d'accueil thérapeutique à temps partiel et/ou un hôpital de jour. Pour la prise en charge des urgences, les patients sont orientés vers des centres d'accueil et de crise ou bien les services d'urgence des hôpitaux généraux. Pour les hospitalisations temps complet, l'établissement dispose de 4 sites. Enfin quelques secteurs proposent sur leurs territoires d'autres modes de prises en charge comme des appartements thérapeutiques, un centre de cure ambulatoire, des hospitalisations à domicile. L'établissement gère également une maison d'accueil spécialisée (M.A.S.) « le Mas de L'isle », structure médico-sociale pour adultes handicapés et deux écoles : un institut de formation en soins infirmiers (IFSI) et une école de cadres de santé (IFCS).

PRESENTATION DU PÔLE 93103

Service du Dr WELNIARZ

7 CMP sur les communes du pôle

- 6 CATT
- Un hôpital de jour pour enfants de 2 à 10 ans situé à Neuilly Sur Marne
- 1 service de périnatalité à Montreuil
- 1 UHTP pour adolescents à Montreuil
- 1 UHTP pour enfants « la nacelle » située à Neuilly sur Marne





IDENTIFICATION DU POSTE

| | |
|---|---|
| <p>Position dans la structure :</p> <p>Autorité hiérarchique :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Directeur des ressources humaines <p>Liaison technique :</p> <ul style="list-style-type: none"> - service de la coordination de l'action sociale <p>Autorité fonctionnelle :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Médecin chef de pôle - Médecin responsable d'unité | <p>Horaire de travail :</p> <p><u>semaine</u> : 38 heures (1575 heures annuelles)</p> <hr/> <p>Description synthétique du poste :</p> <p>Partie prenant(e) de l'équipe sectorielle, l'éducateur spécialisé concourt à l'offre de service proposée par le secteur de psychiatrie aux enfants suivis au CMP et au CATTP de Pantin et à leurs familles</p> |
|---|---|

MISSIONS DU POSTE ET COMPETENCES REQUISES

Lieux d'intervention sur le secteur
Le temps d'intervention se déroule au CMP et au CATTP de Pantin

| | |
|------------------------|---|
| <p>Au CMP</p> | <ul style="list-style-type: none"> * <u>Participation à des groupes thérapeutiques pour enfants en co-animation avec d'autres professionnels</u> * <u>Accueil individualisé parents-enfants</u> en prise en charge individuelle ou en co-thérapie avec d'autres professionnels * Participation à la <u>synthèse institutionnelle</u> hebdomadaire |
| <p>Au CATTP</p> | <ul style="list-style-type: none"> * <u>Participation à des groupes thérapeutiques dans le cadre du CATTP pour adolescents en co-animation avec d'autres professionnels</u> * <u>Accueil individualisé d'adolescents</u> en prise en charge individuelle ou en co-thérapie avec d'autres professionnels * <u>Entretien en binôme avec les médecins en consultation conjointe</u> * Participation à la <u>synthèse institutionnelle</u> hebdomadaire |

AXES D'INTERVENTION/METIER

Accompagnement individualisé dans le respect du projet thérapeutique

- Il inscrit son action dans une dynamique d'équipe. Il participe, en lien avec l'équipe pluridisciplinaire et la famille, à la recherche de solutions et relais favorisant l'inscription sociale des enfants et des adolescents dans leur environnement.
- Il accompagne les enfants et les adolescents dans leur parcours d'insertion et favorise l'adaptation et la recherche d'autonomie à toutes les étapes du processus.





Aide à l'adaptation et à l'intégration

- Au travers du projet de soin personnalisé de l'enfant, il participe, de par sa spécificité, à la mise en œuvre des ateliers thérapeutiques permettant une médiatisation
- Il construit et élabore des projets de sorties extérieures en lien avec le projet de soin afin de permettre une observation sur sa dynamique sociale.
- Il contribue à toute action de prévention mise en place par le service

Communication

- L'éducateur spécialisé rédige des observations dans le dossier du patient informatisé. Des évaluations éducatives et infirmières peuvent être rédigées pour transmission aux partenaires (ASE, CMP, PJJ, Hôpitaux de jours) en lien avec le praticien hospitalier responsable de l'unité.
- Il participe aux actions de formation par l'accueil de stagiaires éducateurs spécialisés et des temps d'intervention dans les instituts de formation.
- Il se tient à disposition des équipes pour toutes actions d'information sur les pratiques éducatives et l'accompagnement individualisé d'insertion.
- Il répond, à la demande, aux questions des étudiants en soins infirmiers et aide soignants sur les aspects éducatifs des prises en charge dans le cadre des mises en situation.

Participations institutionnelles

- Il participe aux initiatives du secteur en direction des partenaires tant en matière d'information, de formation et de mise en place de collaborations.
- Afin de favoriser les collaborations avec tous les partenaires concernés par la prise en charge des patients, il développe un travail de rencontre favorisant une meilleure complémentarité des actions.
- Il participe, selon l'organisation prévue par le chef de secteur, à l'élaboration et à la mise en œuvre des projets du secteur.
- Il participe aux actions initiées par le Service de Coordination de l'Action Sociale, aux réunions et groupes de travail proposés.
- Il participe, selon l'organisation prévue avec le chef de service, à l'élaboration du rapport d'activité du secteur ainsi qu'au rapport d'activité annuel du Service de Coordination de l'Action Sociale.

Comme tout agent de l'établissement, il contribue à l'amélioration continue de la qualité du service rendu à l'utilisateur.

En fonction des nécessités d'adaptation aux besoins du secteur et aux projets socio-éducatifs inscrits dans une approche globale, le poste peut être amené à évoluer.

EVOLUTIONS PROFESSIONNELLES

Accès au grade d'assistant socio-éducatif second grade, après inscription sur tableau annuel d'avancement
Accès au grade de cadre socio-éducatif par voie de concours sur titre

Signature de l'agent :

